

SOMMAIRE

Editorial p3  
par Alain SEID, Président

Actualité en Images p4

Développement des entreprises p5

Services de l'Etat : Le Territoire de Belfort en directe  
Contrôle fiscal : Le Territoire de Belfort expérimente  
Séminaire : Quelles perspectives pour l'Aire Urbaine

Direct CCI p7

La conservation des documents d'entreprise

Industrie / International p8

Speed-meeting industriel : 7 minutes pour convaincre  
Marchés de l'énergie : Rendez-vous avec ITER  
Assemblée des régions d'Europe : L'énergie au cœur des discussions  
Energie : Les compétences dans la filière  
MIDEST : Novaplest lauréat 2009  
Power Gen 2010 : Affichez-vous sur le Pavillon France !  
Partenariat EDF / CCI90 : Partez à la conquête de la Chine

Dossier p11

L'ENTREPRISE ET  
LES RESEAUX SOCIAUX

Développement Durable p14

Club TGV Rhin-Rhône : Rendez-vous le 2 février 2010  
Environnement : Maîtriser votre facture énergétique

Commerce p15

Événement : Les Palmes du Commerce  
Qualité : Trophées 2009 du MFQ Franche-Comté  
Formations 2010 : Ils ont bénéficié de formations gratuites, et vous ?  
Centre-ville : Ligne 8 Cœur de Ville

Emploi p17

Nouveauté : Le contrat unique d'insertion  
Partenariat : 24 heures pour l'emploi

Création / Apprentissage p18

Création : l'ACCRES pour les retraites  
Statut d'entreprise : Un nouveau statut annoncé

Formation p19

SIFCO : Des formations spécialisées de haut niveau  
ESTA : Campagne taxe d'apprentissage  
ESTA : Organisation du concours 2010

Brèves Règlementaires p20

Conjoncture p22

Industrie et services marchands  
Commerce de détails

Agenda p23







Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je voudrais tout d'abord, avec beaucoup de sincérité, vous souhaiter à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2010.

Tout au cours de cette nouvelle année, nous nous devons de préparer l'arrivée du TGV. L'enjeu est de taille. Rassembler les forces vives pour préparer cette arrivée est indispensable. Dans le cadre du Club TGV cercle Belfort-Montbéliard, que je préside, nous travaillons à faire émerger des actions sur les plans économique et touristique sur la base de projets novateurs pour l'attractivité de notre territoire. Pour générer cet élan économique et que chacun en bénéficie, nous devons tous travailler main dans la main : entreprises, collectivités, Etat et autres acteurs économiques. Je vous invite donc à participer, le 2 février prochain, à la deuxième séance plénière du cercle Belfort-Montbéliard du Club TGV pour faire entendre vos idées et vos attentes sur ce projet.

L'arrivée du TGV sera aussi une opportunité de renforcer et de valoriser les complémentarités commerciales entre Belfort et Montbéliard. Le commerce de demain, c'est la complémentarité entre nos centres-villes et les zones d'activité en périphérie. C'est aussi un commerce qui s'intègre à ce que j'appelle un "Pôle de Consommation" qui regroupe les différents pôles commerciaux d'un même bassin et dans lequel le consommateur évolue au gré de ses déplacements et de ses besoins. Nous serons là pour vous accompagner, ainsi que les associations de commerçants, pour créer une véritable entité commerciale au niveau de l'Aire Urbaine.

2009 a vu se concrétiser notre initiative de structuration de la filière énergie en Franche-Comté. Je me félicite d'avoir pu rassembler presque tous les acteurs économiques autour du projet de "Vallée de l'Énergie". Nous avons structuré, en collaboration avec l'Europe, l'Etat, le Conseil général, la CAB et les autres CCI de Franche-Comté, un programme d'actions autour de cinq thèmes : le développement des entreprises, la promotion et l'attractivité du territoire, l'innovation et la recherche, la veille et l'intelligence économique, ainsi que les compétences. Toutes les actions réalisées dans ce cadre devront générer, directement ou indirectement, du chiffre d'affaires pour nos entreprises.

La CCI90 offre aussi à ses ressortissants de nombreux autres services de proximité : accompagnement des entreprises en difficulté, Direct CCI, appui à la création et à la reprise d'entreprises, accompagnement vers les outils TIC professionnels et les réseaux sociaux ou encore l'accompagnement des entreprises qui intègrent la notion de développement durable dans leur activité... En 2010, nous continuerons bien entendu à faire vivre ces services, au plus près de vos attentes.

2010 sera une année de réforme pour les CCI. N'oublions pas que pour les entreprises, les limites administratives des départements n'existent pas. Il nous faut penser et agir dans une dimension Bassin économique. Cette idée ne faisant pas obligatoirement l'unanimité, je souhaite qu'un débat puisse avoir lieu, d'ici le printemps. Chacun doit pouvoir s'exprimer dans un esprit constructif. Ma volonté, et je m'y engage, est de défendre un avenir "Aire Urbaine", car c'est la dimension indispensable au développement économique de notre territoire. La Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale, pour avoir la force indispensable à ses objectifs de représentation et d'accompagnement des entreprises, doit avoir cette dimension et regrouper au minimum Belfort, Montbéliard et Héricourt. Et pourquoi pas un pôle métropolitain avec Mulhouse ?

Meilleurs Voeux à tous !

Alain SEID  
Président

SYNERGIQUE est une publication de la CCI du Territoire de Belfort  
1 rue du Docteur Fréry - BP 199 - 90004 Belfort cedex - Tél. 03 84 54 54 54 - Fax 03 84 54 54 03

Abonnement : 1,53 € le n° - 5 n° par an - 4 400 exemplaires

Directeur de la publication : Alain SEID - Rédaction-Conception-Publicité : Aline LALOUX

Crédit photos : CCI90 - FBTP90 - Image Bank - Direccte

Dépôt légal : juillet 2006 - N° ISSN : 1774-9506

Impression : Imprimerie Schraag, Label Imprim'Vert - Trévenans



## SPECTACLE DE NOEL



Il était plus de 1 500, petits et grands, à être venus assister au spectacle STAR'S KIDS TOUR offert aux chefs d'entreprises par la CCI90 et la CMA90, en partenariat avec AIREXpos. Tous ont applaudi ce magnifique spectacle et le Père Noël venu saluer les enfants.



Au travers de cette action, Alain SEID et Paul GROSJEAN ont souhaité permettre à tous les dirigeants, quelles que soient la taille et l'activité de leur entreprise, d'offrir un spectacle de Noël à leurs salariés et à leurs familles.

## RENCONTRE AVEC LES CONSULS D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE

Alain SEID a rencontré récemment Christoph GRABMAYR, consul d'Autriche à Strasbourg, et Indko RADCKE, consul d'Allemagne à Lyon.

Ces deux rencontres ont permis d'évoquer le développement de relations d'affaires entre les PME françaises et celles de ces pays. Tous deux se sont montrés intéressés par la structuration régionale de la filière énergie.



*Alain Seid en compagnie du consul d'Allemagne*



## LE TELETHON A LA CCI

La CCI du Territoire de Belfort a ouvert ses portes pour accueillir diverses manifestations à l'occasion du Téléthon les 4 et 5 décembre derniers (collecte et regroupement des dons effectués chez les commerçants – opération pilotée par Territoire de Commerces, dictée, concerts...).

Cet événement a permis de faire la promotion de notre département.

## ASSISES DE LA FEDERATION DU BATIMENT

Les assises départementales de la Fédération du Bâtiment se sont traditionnellement déroulées dans les locaux de la CCI le 20 novembre dernier. Alain ALBIZATI, Président, avait invité Oriane GARCIA, co-fondatrice de Lokace, moteur de recherche internet francophone, de Caramail, 1<sup>er</sup> fournisseur d'adresses électroniques gratuites en France, mais également de plusieurs sites Internet, pour intervenir sur le thème « L'esprit d'entreprise, comment garder un temps d'avance ? ».



## SERVICES DE L'ETAT

### LE TERRITOIRE DE BELFORT EN DIRECCTE

Depuis début janvier 2010, les services Développement Industriel et Métrologie de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), les Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), la Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DRCCRF), la Délégation Régionale du Tourisme (DRT), la Direction Régionale du Commerce Extérieur (DRCE), la Délégation Régionale du Commerce et de l'Artisanat (DRCA), et le Chargé de mission Régional à l'Intelligence Economique (CRIE) fusionnent pour donner naissance à la **DIRECCTE, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi**.

Dirigée par Bernard BAILBE et placée auprès du Préfet de région, elle a pour mission d'assurer le pilotage coordonné des politiques publiques du développement économique, de l'emploi, du travail et de la protection des consommateurs et est responsable de la cohérence de leur mise en œuvre au cœur du territoire.

#### **Pôle 3E (entreprises, économie, emploi)**

Au sein de la DIRECCTE Franche-Comté, une entité est consacrée aux problématiques de développement de l'emploi et des entreprises. Il s'agit du Pôle 3E (entreprises, économie,

emploi) chargé, sous la responsabilité de Jean RIBEIL, Directeur régional, de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle, du développement économique, ainsi que du pilotage et de l'ingénierie des fonds structurels (FSE et FEDER).

#### **Pôle T (politique et inspection du travail)**

Une seconde entité de la DIRECCTE régionale, sous la

responsabilité de Christian JEANTELET, est appelée Pôle T (politique et inspection du travail). Il est chargé du pilotage, de l'appui technique et juridique de l'inspection du travail fusionnée, d'assurer la protection des salariés et la sécurisation des parcours professionnels et enfin d'animer le dialogue social.

#### **Pôle C (concurrence, consommation et répression des fraudes)**

Enfin, le Pôle C (concurrence, consommation et répression des fraudes), dirigé par Jean-Claude ROCHE, est la troisième entité de la DIRECCTE Franche-Comté. Il regroupe les missions de régulation concurrentielle des marchés, de protection économique, de loyauté et de sécurité des consommateurs, ou relatives à la métrologie légale. Pour cela, il s'appuie sur les moyens de l'ex-Direction générale de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ainsi que sur les agents de la Drire affectés à la métrologie.

***“Avec la Direccte, les entreprises ont désormais un interlocuteur de l'Etat unique pour traiter de leurs problématiques.***

***Nous agissons en synergie pour leur proposer un accompagnement plus global et continu.”***



Bernard BAILBE  
Directeur  
DIRECCTE Franche-Comté

Ces pôles sont réunis, au niveau du Territoire de Belfort, au sein d'une Unité Territoriale DIRECCTE, située Maison des Arts et du Travail – 11 rue Mazarin – BP483 – 90016 BELFORT cedex – Tél. 03 84 57 71 00.

Retrouvez sur [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr) l'organigramme complet de la DIRECCTE Franche-Comté.

**Express - Express - Express - Express - Express - Express**

**WWW.ARDFC.ORG**

Nouvelle page d'accueil pour faciliter la navigation - Nouvelle fonctionnalité : la cartographie des parcs d'activités de Franche-Comté - A venir début 2010 : photothèque, vidéothèque et médiathèque.

#### **FIDAL S'IMPLANTE A BELFORT**

Le cabinet d'avocats d'affaires FIDAL vient d'emménager dans ses nouveaux locaux belfortains et vous accueille désormais 26 A rue des Acacias à Belfort (Tél. 03 84 22 20 40 - Fax. 03 84 22 98 48).

## CONTRÔLE FISCAL LE TERRITOIRE DE BELFORT EXPERIMENTE



Le Territoire de Belfort a été choisi par la Direction Générale des Finances Publiques pour être l'une des zones concernées par l'expérimentation "garantie fiscale". Cette expérimentation s'appliquant dans les contrôles fiscaux des entreprises, la CCI du Territoire de Belfort a organisé, le 17 décembre dernier, une réunion d'information sur cette procédure, en collaboration avec la Direction Contrôle Fiscale Est.

Ce nouveau dispositif prévoit que, lors d'un contrôle fiscal, le vérificateur peut, de son propre chef, valider pour l'avenir la manière de pratiquer de l'entreprise sur des points examinés et qui n'ont pas donné lieu à rappel.

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr) (Rubrique Actualités) ou contactez Direct CCI au 03 84 54 54 00.

## SEMINAIRE QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AIRE URBAINE ?

« Une nouvelle ère s'annonce pour le Nord-Est Franche-Comté : la concrétisation d'une entité Aire urbaine plus convergente, forte de ses composantes. » C'est par ces mots que débutait la présentation du séminaire, organisé le 20 novembre 2009, par le Syndicat Mixte Aire Urbaine présidé par Pierre MOSCOVICI.

Cet événement était l'occasion de présenter les travaux des différentes commissions sur le devenir du Nord Franche-Comté.

La table ronde sur le thème « Développement économique : la pertinence de l'action collective », développée par Denis SOMMER, Vice-président de la CAPM, abordait un projet global valorisant les potentialités économiques de l'Aire Urbaine.

Alain SEID, Président de la CCI90, est intervenu pour rappeler que le rayon de développement des entreprises ne se limite pas aux frontières administratives et qu'elles ne doivent pas représenter un frein. Il a également insisté

sur le fait que l'arrivée du TGV est une opportunité de renforcer et valoriser les synergies et les complémentarités commerciales entre les deux pôles de vie que sont Belfort et Montbéliard.

Retrouvez les travaux des commissions sur [www.smau.fr](http://www.smau.fr)



### Express - Express - Express - Express - Express - Express

#### CONFERENCE « LE MONDE DE L'INFINIMENT PETIT »

La conférence organisée le 19 novembre dernier par la CCI du Territoire de Belfort en collaboration avec l'association des ingénieurs INSA, le Pavillon des Sciences et l'URIS FC, en partenariat avec le Conseil général du Territoire de Belfort, a connu, cette année encore, un très beau succès.

Au cours de cette soirée sur le thème « Le monde de l'infiniment petit – les nanotechnologies », Eric LESNIEWKA, Wilfrid BOIREAU (tous deux chercheurs au CNRS) ont développé les aspects de ces sciences et techniques dans leurs applications aux domaines de l'inerte et du vivant, après quoi ils ont répondu aux questions de l'assistance venue très nombreuse.

#### MECENOVA - INSCRIVEZ-VOUS !

Mecenova, le 1<sup>er</sup> site de rencontres entreprises/associations, est né. Gratuite, facile d'accès et efficace, cette plateforme de rencontres vise à faciliter et multiplier les partenariats entre entreprises mécènes et associations oeuvrant pour des causes d'intérêt général : solidarité, environnement, culture, santé, éducation, sport...

[www.mecenova.org](http://www.mecenova.org) et retrouvez sur <http://mecenat.eurockeenness.fr/> le Club des mécènes des Eurockéennes.

« Après avoir subi un important impayé et ne trouvant aucune solution pour faire face à celui-ci, j'ai contacté Direct CCI qui a su très rapidement m'orienter et me conseiller en tant que chef d'entreprise en difficulté pour ensuite me mettre en relation avec les bons interlocuteurs. Nous avons trouvé, ensemble, des solutions adaptées à ma situation. Grâce à Direct CCI, c'est un nouveau départ pour ma société qui bénéficie désormais d'un accompagnement spécialisé afin de concrétiser au mieux mes projets. Ecoute, conseils, accompagnement et surtout réactivité... un grand merci à la CCI. »

Clément CIVIDINO  
KOMUNIK



## LA CONSERVATION DES DOCUMENTS D'ENTREPRISE

Les règles applicables en matière de conservation des archives sont complexes. Elles dépendent des délais de prescription qui varient selon les types d'obligations : obligations civiles, commerciales, comptables, sociales, fiscales... et les documents qui en sont le support doivent donc être conservés pendant les délais propres à chacune d'entre elles. Direct CCI vous aide à vous retrouver dans la conservation de vos documents d'entreprise.



### Définition

Les archives d'une entreprise sont l'ensemble des documents, quelle que soit leur date d'établissement, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par l'entreprise dans l'exercice de son activité. Ces documents doivent être conservés pendant un certain délai, afin qu'ils puissent être produits, le cas échéant à titre de preuve, pour établir l'existence d'un droit ou d'une obligation.

### Les délais minimaux de conservation des principaux documents d'entreprise

	Délais	Textes applicables
<b>Documents et pièces comptables</b>		
- Livres et registres comptables	10 ans (1)	C.com - L123-22
- Pièces justificatives	10 ans (2)	C.com - L123-22
- Factures	10 ans (2)	C.com - L123-22
- Bons de commande, de livraison	10 ans (2)	C.com - L123-22
<b>Documents civils et commerciaux</b>		
- Correspondance commerciale	10 ans	C.com - L123-22
- Contrats conclus entre commerçants ou entre commerçants et non commerçants	5 ans	C.com - L110-4
- Documents établis pour le transport des marchandises	5 ans	C.com - L110-4
- Contrats d'acquisition et de cession des biens immobiliers et fonciers	30 ans	C.civ - art 2272
- Documents bancaires	5 ans	C.com - L110-4
<b>Documents relatifs au personnel</b>		
- Registre du personnel	5 ans (1)	C.trav - L1221-13
- Documents concernant les salaires, primes ou indemnités	5 ans	C.civ - art 2224
- Documents relatifs aux charges sociales	3 ans	C.S.S. - L244-3
- Documents relatifs à la comptabilisation des horaires des salariés	1 an	C.trav - L3171-3
- Documents relatifs aux vérifications et aux contrôles de l'hygiène et de la sécurité	5 ans	C.trav - L4711-1
<b>Documents sociaux</b>		
- Statuts de la société, pièces modificatives des statuts	5 ans (4)	C.civ - art 2224
- Registre des titres nominatifs, registre et ordre des mouvements de titres	5 ans (4)	C.civ - art 2224
- Carnets à souche des attestations d'inscription en compte	5 ans (4)	C.civ - art 2224
- Registre des PV d'assemblées et de conseils d'administration (côtés et paraphés)	5 ans (5)	C.civ - art 2224
- Feuilles de présence et pouvoirs	3 ans	C.com - L235-9
- Rapports du gérant ou du conseil d'administration, des commissaires aux comptes	3 ans	C.com - L235-9
- Comptes annuels	10 ans (2)	C.com - L123-22
- Traité de fusion et autres actes liés au fonctionnement de la société, documents de la société absorbée	5 ans (4)	C.civ - art 2224

(1) à compter de la clôture du livre ou du registre - (2) à compter de la clôture de l'exercice comptable - (3) lettres reçues et copie des lettres envoyées - (4) à compter de la radiation de la société du RCS - (5) à compter du dernier procès verbal enregistré

Retrouvez notre dossier complet (définition et but de la conservation – Sanction de la non conservation – tableau des délais de conservation – mode de conservation) sur notre site internet [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr)

## SPEED-MEETING INDUSTRIEL 7 MINUTES POUR CONVAINCRE

Mardi 24 Novembre 2009, près de 70 dirigeants d'entreprises franc-comtoises, alsaciennes, suisses et allemandes se sont retrouvés au Casino de Blotzheim pour le deuxième speed-meeting, organisé par la CCI 90 en partenariat avec la CCI Sud-Alsace Mulhouse.

Le principe, novateur et efficace, consiste à rencontrer d'autres entreprises (issues de l'industrie et des services à l'industrie) sans rendez-vous programmés. Durant 7 minutes, deux dirigeants se retrouvent en face en face et peuvent présenter leur entreprise, échanger sur leurs activités, leurs besoins...

Dans un lieu fort accueillant, les participants ont pu prolonger les échanges autour d'un buffet. Cette prise de contact directe a séduit les dirigeants d'entreprises. Après 2 heures de rencontres, ils ont pu prendre de nouveaux contacts, trouver de nouveaux clients, de nouveaux fournisseurs, de nouveaux partenaires au-delà du département et même des

frontières... Fort du succès de cette formule, l'opération sera réitérée en 2010.



## MARCHES DE L'ENERGIE RENDEZ-VOUS AVEC ITER

L'accompagnement sur ITER et les marchés publics de l'énergie est un des axes du projet de structuration de la filière énergie, projet régional initié et mené par la CCI90 en collaboration avec les CCI de Franche-Comté avec le soutien du FEDER, de la DRIRE, du Conseil général 90 et de la Communauté d'Agglomération Belfortaine. En effet, ces différents marchés représentent à terme de réelles opportunités pour les entreprises mais il est nécessaire au préalable d'en cerner le fonctionnement, les perspectives et les exigences, tant administratives que techniques.

Pour permettre un réel éclairage sur ces points, la CCI du Territoire de Belfort vous convie au forum

### « ITER et les marchés publics de l'énergie » Vendredi 5 février 2010 à 14h00 à la CCI90

A cette occasion, Sabine PORTIER (l'Officier de liaison Industrielle pour la France) ainsi que le CEA Cadarache interviendront pour présenter le projet ITER et plus largement les marchés du nucléaire civil. Par la suite, deux consultants spécialisés dans les marchés publics de l'énergie présenteront les exigences administratives et techniques de ces marchés et pour conclure, une entreprise témoignera de son expérience sur ces marchés.

Premier temps fort de l'accompagnement proposé dans le cadre de la structuration de la filière énergie, ce forum vous offrira un réel socle d'informations sur ces différents marchés et vous permettra également d'échanger avec

différents intervenants reconnus pour leur expertise sur le projet ITER et les marchés publics de l'énergie.

Dans la continuité de ce forum, les entreprises intéressées par ITER et les marchés publics de l'énergie pourront notamment bénéficier :

- de sessions de sensibilisation sur des thèmes liés au positionnement sur ces marchés (référencement, pré-qualification...);
- d'un accompagnement individuel pour traiter, avec l'aide d'un consultant, de points plus spécifiques;
- d'un relais des informations importantes sur ces marchés.



Plus d'informations : Pôle Industrie/Internationale de la CCI90  
Marie JEANNIN – mjeannin@belfort.cci.fr - 03 84 54 54 82  
Laurence CHOFFAT - lchoffat@belfort.cci.fr 03 84 54 54 77  
Inscriptions en ligne sur [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr)

## ASSEMBLEE DES REGIONS D'EUROPE L'ENERGIE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Manifestation réunissant les élus de 270 régions d'Europe, l'ARE (Assemblée des Régions d'Europe) s'est déroulée au sein de General Electric les 25, 26 et 27 Novembre 2009. Temps fort au niveau international, l'ARE, prélude au sommet de Copenhague, a réuni près de 600 personnes autour du climat et de l'énergie. "L'Appel de Belfort", message politique des Régions d'Europe au Monde pour rappeler que le changement climatique passe par les régions, les territoires et les collectivités, est un acte fort issu de l'ARE. Ce message a été porté par sa Présidente Michèle Sabban au sommet de Copenhague.

L'ARE a également été un moment important pour l'affirmation de l'ancrage régional et la valorisation à l'international des savoir-faire des entreprises franco-comtoises sur la filière énergie. De nombreux projets, liés à l'énergie, ont été évoqués comme la création d'un "action tank" (cellule d'expertise et d'action au service des régions pour la question des économies d'énergie) à Belfort.

La CCI90, aux côtés d'EDF, était présente par le biais d'un stand qui a été partagé avec des sociétés comme Macplus, Mecaplus, Milgred, AE21, Usiduc, EMPP et Opaly.



## ENERGIE LES COMPETENCES DANS LA FILIERE



La Commission Compétences, chargée de travailler sur cette thématique dans le cadre de la structuration de la filière énergie, s'est réunie le 4 décembre dernier.

Cette rencontre a permis de faire remonter les attentes des entreprises et d'entendre les prestataires de formation sur l'offre locale disponible.

La Commission, composée d'entreprises de toutes tailles, mais aussi des acteurs de la formation initiale et de la formation continue, a décidé de poursuivre le dialogue entre prestataires de formation et entreprises, de construire un référentiel métier commun aux entreprises intervenant dans le secteur de l'énergie, d'analyser les besoins actuels et futurs, en nombre de postes et enfin de réaliser une cartographie des formations existantes, initiales et continues, qui sera comparée à l'inventaire des métiers de l'énergie.

Plus d'informations :  
CCI90 – Pôle Emploi et compétences – [elablotiere@belfort.cci.fr](mailto:elablotiere@belfort.cci.fr)  
– 03 84 54 54 11

## MIDEST NOVAPLEST LAUREAT 2009

Pierre LARTIGAUD et sa société NOVAPLEST-NEOTEC PLASTIQUE ont reçu le Trophée MIDEST 2009, dans la catégorie « Réalisations exemplaires ». Ce prix honore cette entreprise spécialisée depuis 1992 dans la vente et la transformation des matières plastiques pour de nombreux domaines d'activités.

Son expertise pointue lui a permis de réaliser pour le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) quatre enceintes transparentes étanches en plexiglas issu d'une fabrication spéciale, destinées à un projet de recherche de premier plan.

Félicitations !



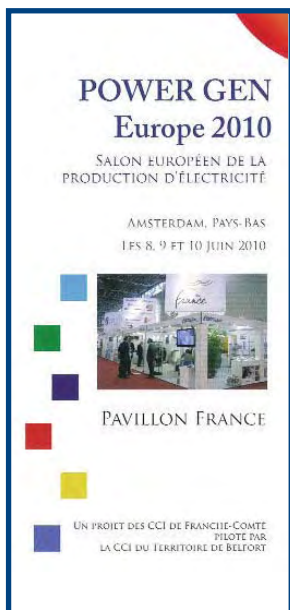
## POWER GEN 2010

### AFFICHEZ-VOUS SUR LE PAVILLON FRANCE !

Dans le cadre de la structuration de la filière énergie, les CCI de Franche-Comté organisent une exposition collective à POWER-GEN Europe 2010, salon européen de la production d'électricité, à Amsterdam, aux Pays-Bas, du 8 au 10 juin prochain.

#### Qu'est-ce que POWER-GEN Europe ?

Couplé avec les salons Renewable Energy World Europe, Nuclear Power Europe et POWERGRID, POWER-GEN Europe est un événement qui monte en puissance dans le secteur de l'énergie. Il représente à la



fois les énergies dites "conventionnelles", le nucléaire et les énergies renouvelables. Il traite également des questions de la production, de la transmission et de la distribution d'électricité.

Tous les secteurs de l'énergie liés à la production d'électricité y sont représentés : composants et équipements pour l'industrie de l'énergie, développement de systèmes nécessaires au fonctionnement des centrales, ingénierie-conception, formations, maintenance, etc.

#### POWER-GEN Europe, c'est :

- Plus de 12 000 participants et visiteurs en 2009
- 450 exposants : donneurs d'ordres, sous-traitants, sociétés d'ingénierie et de services
- Des donneurs d'ordres tels qu'ABB, ALSTOM, EU-Turbines, General Electric, Siemens...
- Plus de 100 pays représentés
- 35 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition

La mission ayant été labellisée France, les entreprises qui choisissent d'exposer sur le Pavillon France, le stand collectif de 200 m<sup>2</sup> proposé par la CCI90, bénéficieront d'un appui financier s'élevant à 1 800 € par entreprise, sous réserve de la participation d'un minimum de 10 entreprises exposantes.

Les PME franc-comtoises de moins de 250 salariés bénéficient également d'une aide complémentaire de 2 775 €.

*Vous êtes intéressé par la mission et souhaitez en savoir plus ?*

**Contactez le Pôle Industrie/International au  
03 84 54 54 68**

*ou par email à l'adresse suivante :*  
**[iblanchard@belfort.cci.fr](mailto:iblanchard@belfort.cci.fr)**

## PARTENARIAT EDF / CCI90

### PARTEZ A LA CONQUÊTE DE LA CHINE

La CCI90 s'associe à EDF pour organiser une mission en Chine, destinée aux PME de Franche-Comté, en septembre 2010 à l'occasion de l'Exposition Universelle. L'objectif est d'aider les entreprises participantes à mieux connaître le marché chinois et leur faire rencontrer 3 à 4 prospects ciblés d'après un cahier des charges préétabli.

EDF est un partenaire historique de la Chine et implante une nouvelle usine à Taishan. Il mettra à la disposition des PME franc-comtoises sa connaissance du marché chinois, ainsi que le réseau dont il dispose dans ce pays. En effet, au titre des accords qui le lient au gouvernement chinois, le groupe français s'est engagé à développer les relations entre les entreprises chinoises et leurs homologues français.

La CCI90 organise une réunion d'information

**Lundi 25 janvier  
16h30 - 18h30**

à la CCI90, 1 rue du Dr Fréry à Belfort, au cours de laquelle Fabienne CARDOT, déléguée régionale d'EDF, présentera les détails de l'opération.



*Vous êtes intéressé(e) par cette mission et souhaitez en savoir plus ?*

**Contactez le Pôle Industrie/international au 03 84 54 54 68 ou par email à [iblanchard@belfort.cci.fr](mailto:iblanchard@belfort.cci.fr)**

# L'ENTREPRISE ET LES RESEAUX SOCIAUX

Les technologies du Web 2.0, disponibles depuis 3 ans environ, ont métamorphosé le monde Internet. Les internautes ne sont plus de simples utilisateurs, mais de véritables acteurs qui alimentent les sites en contenus.

Quelques chiffres suffisent à mesurer l'importance du média Internet : près de 33 millions d'internautes en France, plus de 48 mn de connexion active par jour en moyenne, 82% des internautes se connectent tous les jours ou presque, 60% des internautes européens prennent part à des activités liées aux logiciels sociaux (blogs, podcasts, RSS, réseaux sociaux...).

Les réseaux sociaux sont le pivot de ce Web 2.0. Déjà largement adoptés par le grand public, poussés par une jeune génération (la génération Y ou « net generation ») férue d'outils technologiques, leur utilisation dessine de nouvelles façons de travailler et ouvre de nouvelles opportunités aux entreprises.

Dès lors, l'entreprise doit-elle inclure l'utilisation de réseaux sociaux dans sa stratégie de développement ?



# Les réseaux sociaux

## > Définition

Le terme "réseau social" désigne une **plateforme internet qui permet à l'internaute de s'inscrire et de créer une carte d'identité virtuelle** (le fameux "profil").

Le réseau est dit social en ce qu'il permet d'**échanger avec les autres membres inscrits sur le même réseau** : des messages publics ou privés, des liens hypertexte, des vidéos, des photos, des jeux...

Mais l'ingrédient fondamental reste la possibilité d'ajouter des "amis", et de gérer ainsi une liste de contacts.

## > Les deux principes clés

L'émulation des réseaux sociaux fonctionne sur deux principes que l'on peut résumer ainsi :

**"les amis de mes amis sont mes amis"**

et

**"les personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêts que moi sont mes amis"**.

## > Quelques chiffres

**700 000 sociétés** sont présentes sur Viadeo.

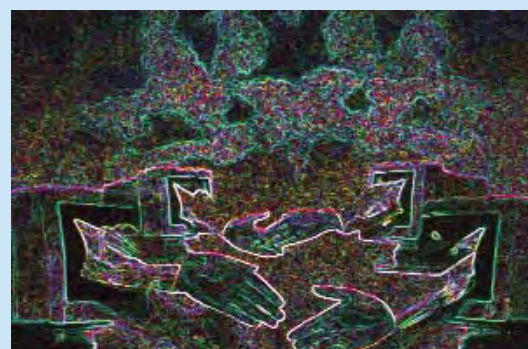
Selon une étude récente, les réseaux sociaux comptabiliseront **plus d'un milliard d'utilisateurs d'ici 2012**.

# UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ENTREPRISE ?

Des réseaux sociaux, on connaît surtout les réseaux Facebook et MySpace qui totalisent à eux seuls près de 500 millions d'utilisateurs. Un chiffre en constante augmentation grâce à l'effet d'émulation généré par le principe « les amis de mes amis sont mes amis ».

Pour l'entreprise, ce principe s'applique plus généralement à toutes les relations d'affaires. Parmi les avantages les plus cités par les entreprises ayant entrepris une démarche proactive dans ce domaine, on trouve : se différencier des concurrents, communiquer en permanence avec ses clients potentiels ou existants, fidéliser sa clientèle, développer un sentiment d'appartenance à l'entreprise, rester à l'écoute de ses clients et mieux connaître et appréhender les évolutions de la demande, apporter un conseil et de l'exclusivité, établir un contact privilégié...

Pourtant l'usage des réseaux sociaux reste encore minoritaire. Les dirigeants les plus rétifs craignent la diffusion d'informations confidentielles, un empiètement de la sphère personnelle sur la sphère professionnelle, ou encore une nouvelle liberté d'expression mal maîtrisée. Certains redoutent les commentaires négatifs sur leurs produits, une perte de pouvoir liée au partage de l'information... et dans les grandes écoles, la formation à ces nouveaux modes de management coopératifs n'est pas encore d'actualité.



## LES PRINCIPAUX RESEAUX SOCIAUX

### LES RÉSEAUX SOCIAUX GÉNÉRALISTES

**Facebook** (250 millions de membres), **Myspace** (230 millions d'utilisateurs), **Twitter** (permet de bloguer à partir d'un téléphone mobile), **YouTube**, **Copainsdavant**, **Dailymotion**, **Skyblog**...

### LES RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS

**Linked In** : Avec plus de 42 millions de membres, ce service en ligne permet de construire et d'agréger son réseau professionnel à l'international. Il fonctionne sur le principe de la connexion (pour entrer en contact avec un professionnel, il faut le connaître auparavant ou qu'une de ses connexions intervienne) et du réseautage (mise en relation professionnelle).

**Viadeo** : Plateforme de mise en relation professionnelle comprend plus de 7 millions de membres. Elle permet d'augmenter ses opportunités « business » (recherche de nouveaux clients, partenaires ou fournisseurs), d'accroître sa visibilité et sa « net réputation » et enfin de gérer et développer son réseau de contacts professionnels.

Existent également **OpenBC** (couverture multilingue), **6nergie**, **Piwie**, **Xing**...

On note également l'émergence de **réseaux sociaux spécialisés** tels que **Boompa** pour les fans de voiture, **TripTeaser** pour les voyages, **iMedix** dans le domaine de la santé...

# TEMOIGNAGES D'EXPERIENCES

Deux entreprises du Territoire de Belfort nous font part de leur expérience. Bien que de taille et d'activité différentes, elles ont toutes les deux franchi le pas et se sont inscrites sur des réseaux sociaux différents.

“En tant que PME dans le secteur de l'habillement, nous avons besoin d'une communication nous permettant de nous démarquer de nos concurrents, mais sans grand investissement. Nous avons donc opté pour une stratégie webmarketing qui nous permet de communiquer en temps réel avec nos clients existants ou potentiels. En inscrivant notre boutique sur un réseau social, nous voulions mettre en avant la qualité de nos produits (avec les photos et les vidéos postés) et notre savoir-faire (avec les actualités, les articles, les interviews) tout en étant proche de nos clients, en les conseillant et en les informant. Facebook nous a semblé l'outil idéal : créatif, moderne, accessible à tous... à l'image de notre point de vente et de notre cible.

**“Aujourd'hui, nous pouvons rester à l'écoute de nos clients en permanence pour bien appréhender les évolutions de la demande.”**

En effet, une relation particulière est née avec nos clients et nous avons ressentis ce besoin de proximité. Aujourd'hui, nous pouvons rester à l'écoute de nos clients en permanence pour bien appréhender les évolutions de la demande.

Nous avons invité nos premiers membres grâce à nos connaissances et à notre fichier clients. De ce fait, nous avons pu développer un réseau dynamique et inviter les

amis de nos amis à nous rejoindre et la magie du “bouche à oreille” a opéré... En quelques mois, nous comptons près de 700 membres, beaucoup d'interactions et de commentaires postés par les internautes.

Nous avons franchi une nouvelle étape en créant cette communauté avec qui nous partageons les mêmes centres d'intérêts à savoir le secteur de la mode. De ce fait, pour satisfaire nos internautes, nous devons être force de proposition, innover en continu en proposant un contenu accrocheur et unique. A savoir que nous utilisons aussi Facebook comme une ressource pour communiquer sur nos actions marketing menées en boutique.

**“Nous sommes beaucoup plus visibles sur le web, donc augmentons notre notoriété...”**

Toutefois, il est difficile de quantifier les retombées mais une chose est certaine : nous sommes beaucoup plus visibles sur le web, donc augmentons notre notoriété et redorons notre image. Le but étant de nous positionner comme le référent dans le domaine de la mode et du prêt-à-porter à Belfort.

La prochaine étape est la création d'un blog dédié à notre secteur d'activité. Il complétera notre site web et notre espace Facebook avec un contenu plus rédactionnel. Ce qui est certain, nous évoluerons avec les nouveaux outils du web...”

Emilie

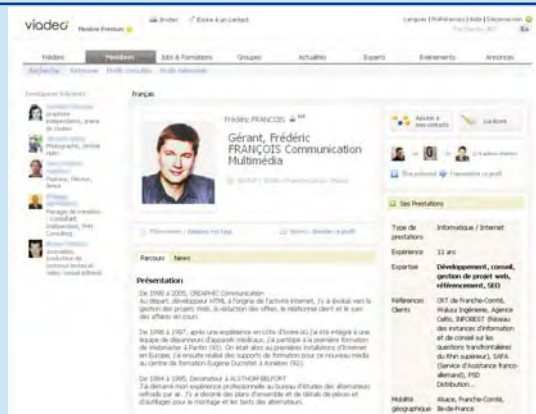
“On peut dire que je suis un pionnier des réseaux sociaux, puisque j'y suis présent depuis 2006. A l'époque Viadeo s'appelait Viaduc. J'y possède une page personnelle, mais également une page pour présenter ma société de communication.

Je ne cherche pas un grand nombre de contacts à tout prix. Je privilégie plutôt la qualité afin d'établir un contact qui puisse déboucher, via une rencontre physique, sur une relation d'affaires.

Parallèlement à ma page Viadeo, j'adhère à plusieurs communautés d'intérêts telles que Devcom, Caravane des entrepreneurs, mais je privilégie celle de Franche-Comté Interactive. Le principal inconvénient que je trouve aux réseaux sociaux est d'être chronophage. Avec cette communauté, je me recentre sur mon cœur de métier et grâce au partenariat entre Franche-Comté Interactive et Viadeo, j'ai un accès privilégié à certaines fonctionnalités du réseau.

Mon expérience des réseaux me permet maintenant de proposer à mes clients d'être leur relais afin de présenter leur entreprise sur Viadeo.

Frédéric François



**SOIREE INTERACTIVES : ADOPTEZ LES TIC PROFESSIONNELLES !**

La CCI9 s'associe à Franche-Comté Interactive pour vous aider à renforcer votre utilisation du web à des fins professionnelles et vous invite, le dernier jeudi de chaque mois à 20h00, à des ateliers débats.

Après Les réseaux sociaux, Google Adwords, etc., l'édition 2010 abordera entre autres le Web 2.0, Google Analytics...

Programme et inscriptions sur [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr)

## CLUB TGV RHIN-RHÔNE

### RENDEZ-VOUS LE 2 FEVRIER 2010

Lancé le 27 août 2009 avec la participation du Conseil Régional de Franche-Comté et de la SNCF, le cercle Belfort – Montbéliard / Franche-Comté du club TGV Rhin – Rhône peut se féliciter de la participation de plus de 360 participants aux différentes réunions des 4 groupes de travail thématiques. Le Président SEID a insisté pour que la carte de l'Aire Urbaine soit très fortement jouée. Ainsi, les réunions s'organisent alternativement sur le Pays de Montbéliard, Héricourt et le Territoire de Belfort.

Chaque groupe a défini les besoins, les attentes, les thèmes sur lesquels il souhaitait travailler. Des experts sont ensuite intervenus lors des réunions suivantes pour apporter les éclaircissements nécessaires afin de poursuivre la réflexion. Un besoin important d'information sur la gare, son intérieur, sur les alentours de la gare, sur la présence de taxis, sur les outils de communication régionaux se fait sentir. Des attentes ont été dégagées dans chacun des groupes et de nombreuses idées d'actions ont émergées.

Vous êtes cordialement invités à participer le

**Mardi 2 février 2010**  
**à 18h00**

à la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard à la séance plénière qui permettra de confronter les premiers éléments de chacun des groupes et de faire une première synthèse.



*Alain SEID et les Présidents des groupes de travail*

Cette séance plénière sera également l'occasion pour la SNCF de présenter les dessertes et horaires des TGV.

En Alsace, le Club TGV Rhin-Rhône a été lancé le 11 décembre dernier. Alain SEID a rencontré à cette occasion Guillaume PEPY, Président de la SNCF.

**Inscrivez-vous aux groupes de travail et à la séance plénière du 2 février 2010 sur [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr) ou à l'adresse [cerclebelfortmontbeliard@clubtgvrhinrhone.eu](mailto:cerclebelfortmontbeliard@clubtgvrhinrhone.eu)**

## ENVIRONNEMENT

### MAÎTRISER VOTRE FACTURE ENERGETIQUE

La maîtrise de l'énergie est plus que jamais une nécessité économique pour les entreprises et une exigence pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

Or, l'efficacité énergétique requiert des compétences bien spécifiques, qui souvent portent sur des technologies encore nouvelles. Les entreprises ont du mal à trouver de l'information fiable et adaptée à leur cas individuel. D'autant qu'elles manquent de temps et de moyens humains pour se consacrer au sujet.

Afin de répondre aux demandes croissantes des entreprises, leur offrir un interlocuteur en matière de maîtrise de l'énergie et les accompagner dans leurs démarches d'amélioration, la CCI90, en partenariat



avec le groupe des CCI de Franche-Comté et le soutien financier du Conseil régional et de l'ADEME Franche-Comté, propose une action collective d'efficacité énergétique dans l'industrie.

Cette action, dont le but est de maîtriser, réduire et optimiser l'ensemble des consommations énergétiques dans l'industrie et plus particulièrement au niveau des process, se décline en trois étapes :

- **Information et sensibilisation à la problématique** énergétique en entreprise, par une conférence-débat et des réunions techniques par thématique (le réseau d'air comprimé, les variateurs de vitesse, le programme motor challenge, l'éclairage, etc.), ainsi que la mise à disposition de fiches pratiques.
- **Visite technique énergétique gratuite** par les chargés de mission CCI qui permettra de faire un bilan général de la situation énergétique de votre entreprise, d'identifier les différents postes énergivores, ainsi que les gisements potentiels d'économie d'énergie mais aussi d'évaluer les solutions possibles pour réduire les coûts énergétiques de votre entreprise.
- **Mise en relation avec les bureaux d'étude et aide au montage de demande d'aides** ADEME pour la réalisation de pré-diagnostics et de diagnostics énergie.

Informations et inscriptions : Pôle Développement durable – Alexia Lavallée – [alavallee@belfort.cci.fr](mailto:alavallee@belfort.cci.fr) – 03 84 54 54 69

## EVENEMENT

### LES PALMES DU COMMERCE

La CCI90 a organisé le 3 décembre une soirée intitulée LES PALMES DU COMMERCE au programme très riche qui a attiré environ 200 personnes venues de tout le département. Ce fut l'occasion pour Alain SEID de présenter sa politique en faveur du commerce et les perspectives 2010. Il a insisté en particulier sur sa volonté de renforcer et valoriser les synergies et les complémentarités commerciales entre le Territoire de Belfort, le Nord Doubs et le bassin d'Héricourt. « *Je suis convaincu de la complémentarité naturelle entre les commerces et services du centre-ville et ceux des zones d'activité en périphérie.* » a-t-il précisé.

Cette conviction a ensuite été appuyée par Thibault Le Carpentier, Directeur associé du Cabinet Obsand spécialisé dans la prospective appliquée au commerce et à la consommation. Son intervention sur le thème "Ensemble, construisons le commerce de demain" a en effet mis en évidence que le centre-ville, la proximité et la périphérie, dans une complémentarité "gagnant-gagnant", sont désormais indissociables et qu'il est nécessaire que l'ensemble des acteurs privés et publics partage une vision collective des territoires et de leurs dynamismes et mette en place des actions concertées. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec la remise des diplômes Pressing Propre à deux

commerçantes du département (Angelina CAMPONOVINO du Pressing Angelina à Delle et Brigitte RICH du Pressing 9 à Châtenois-les-Forges). Au travers de la remise de ces labels, la CCI90 encourage les initiatives des commerçants qui limitent l'impact de leur activité sur l'environnement.

Enfin, 41 commerçants du Territoire de Belfort ont obtenu la Charte Qualité Commerce Artisanat Services – millésime 2010.



### LES 41 LAURÉATS CHARTE QUALITÉ COMMERCE ARTISANAT SERVICES 2010

**A FLEUR DE POT (Delle) - ATELIER DU CADRE (Belfort) - AUX COMESTIBLES (Belfort) - BEBE 9 (Belfort) - BIJOUTERIE Christine JACQUEMIN (Belfort) - BIJOUTERIE JEAN-EDMOND (Delle) - BOUCHERIE BABE (Danjoutin) - BOULANGERIE PAQUIER (Belfort) - BOULANGERIE PATISSERIE DE LA ROSERAIE (Belfort) - BOULANGERIE PATISSERIE MANTEY (Valdoie) - BOULANGERIE VINCENT (Belfort) - CAFES JOKO (Belfort) - CANIS MAJOR (Beaucourt) - CHRISTINE COIFF' (Vellescot) - COLLARD OPTIQUE ET AUDITION (Belfort) - CSVO GARAGE LAMIELLE (Chaux) - DE FILS EN CREATION (Girromagny) - FLORYMER (Belfort) - GIRO COIFF' (Girromagny) - JD JOELLE DUBOURG (Belfort) - JLS SALORT (Girromagny) - LA BAGUETTE D'OR (Belfort) - LA HALLE FLEURIE (Belfort) - LA PANETERIE (Danjoutin) - LA SOURCE DE BEAUTE (Grandvillars) - LE TIROIR SECRET (Danjoutin) - LOLY BOUTIQUE (Beaucourt) - MELA BEAUTE SPA (Delle) - OPTIC 2000 (Delle) - OPTIQUE DUCHANOIS (Beaucourt) - PARAPHARMACIE DES 4 AS (Belfort) - PATISSERIE CONFISERIE CHOCOLATERIE TOURNOUX (Beaucourt) - PATISSERIE MAIRE (Belfort) - PETALES ET PUIS STYLE (Belfort) - PHINE FLEURS (Grandvillars) - REACTIV-IT (Belfort) - REVE DE FEU (Belfort) - ROGER BERNARD (Belfort) - SYMPHONIE FLEURS (Joncherey) - TABAC PRESSE BAECHLER (Joncherey) - TELE-EQUIPEMENT (Beaucourt)**

## QUALITE

### TROPHEES 2009 DU MFQ FRANCHE-COMTE

Dans le cadre de la journée Forum du 9 décembre 2009, la clôture officielle du Mois de la Qualité, organisé à la CCI90, a accueilli plus de 200 représentants des entreprises franc-comtoises de tous les secteurs d'activités.



Cette rencontre fut l'occasion pour Christian CUYL, Président du MFQ, de remettre cinq trophées, dont pour la première fois, le Prix de la Qualité dans le Commerce du Territoire de Belfort.

C'est Mélanie BELLON (MELA BEAUTE SPA à Delle) qui a été honorée par cette distinction. Alain SEID a félicité la lauréate, rappelant l'engagement de la CCI90 dans l'accompagnement de toutes les entreprises vers la qualité par des actions telles que la Démarche de Progrès, Objectif Performance PME...

Auparavant, Michela MARZANO, jeune philosophe italienne, chercheur au CNRS et professeur à Paris-Descartes, avait animé une conférence sur le thème "L'entreprise... La vérité est-elle ailleurs ?"

[www.mfq-fc.asso.fr](http://www.mfq-fc.asso.fr)

## FORMATIONS 2010

### ILS ONT BENEFICIE DE FORMATIONS GRATUITES\*. POURQUOI PAS VOUS ?

« Avec mon épouse, nous avons suivi plusieurs formations dans le cadre de la Démarche de Progrès. Notre société a bientôt 3 ans et très rapidement nous nous sommes aperçus que nous manquions de connaissances et de compétences en matière de comptabilité. Le travail d'un expert-comptable ne suffisait pas, encore fallait-il comprendre de quoi il nous parlait. Donc après un premier stage « Initiation à la comptabilité », j'ai poursuivi par la formation « comptabilité analytique ». Aujourd'hui, nous gérons seuls notre société et nous faisons appel à un expert-comptable uniquement pour viser le bilan annuel. Grâce à la CCI, nous avons pu également apprendre à mieux utiliser les logiciels Excel et Publisher. Mieux gérer son temps, c'est aussi être plus efficace. »  
Hervé ARNU – Chrysalide (Bermont)



« La Démarche de Progrès que propose la CCI90 est, pour mon entreprise, un outil très global que j'utilise pleinement. L'enquête satisfaction clients a montré que mes clients n'étaient pas satisfaits des vitrines du magasin. Avec le stage « Améliorez l'attractivité de votre point de vente », j'ai totalement réorganisé mes vitrines. Aujourd'hui, elles sont plus attractives, le rayon Future maman est valorisé et ma clientèle est satisfaite. J'ai également proposé à mes salariées de bénéficier de formations (gérer positivement les situations délicates, valoriser votre look). C'est une façon de les motiver dans leur travail tout en développant leur professionnalisme. Elles étaient aussi fières que moi lorsque nous avons été lauréat de la Charte Qualité Commerce Artisanat Services ! »  
Agnès KNAB – Espace Bébé 9 (Belfort)

Retrouvez sur [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr) le programme 2010 des formations et toutes les informations sur l'action Démarche de Progrès (audits, enquête satisfaction clients, formations, Charte Qualité).

(\*) pris en charge par la CCI90 et le FSE

## CENTRE-VILLE

### LIGNE 8 CŒUR DE VILLE

La ligne 8 Cœur de Ville, fruit de la collaboration entre la CCI90, l'association Belfort Plein Cœur, la Mairie de Belfort et le SMTC, est active depuis le 27 juin 2009. La navette sillonne le centre-ville du lundi au samedi, de 9h00 à 11h00, puis de 15h00 à 18h00.

« Depuis qu'il y a la ligne 8, explique cette dame rencontrée dans la navette, je peux plus facilement aller dans les commerces où j'avais mes habitudes. Mes jambes ont du mal à me porter alors je ne peux pas marcher beaucoup surtout dans les grands magasins ». Marie-Ange RELIN, Directrice du Monoprix, compte sur la navette pour faire revenir sa clientèle des Glacis qui ne venait plus faute d'une ligne de bus entre ce quartier et le centre-ville. « Optymo est venu faire la promotion de cette ligne dans mon magasin au moment de son lancement et début décembre. Avec l'aide de Belfort Plein Cœur, j'ai pu offrir des tickets de bus à mes clients » explique-t-elle. « Mais il faut le temps que les clients reprennent leurs habitudes. Il faut être patient et laisser à la ligne le temps de trouver de nouveaux passagers. Peut-être faut-il aussi lui apporter des améliorations sur les horaires ou encore le format du véhicule. Les utilisateurs la confondent parfois avec la navette handicapés. C'est aussi à nous, commerçants, d'en faire la promotion. »

Si vous souhaitez qu'Optymo vienne dans votre commerce assurer la promotion de la ligne ou si vous souhaitez offrir des billets gratuits à vos clients, contactez Belfort Plein Cœur (Elisabeth BLANC – 03 84 28 39 13) ou OPTYMO (N° Vert : 0800 304 863 (appels gratuits depuis un poste fixe) ou 03 84 21 08 08 (coût d'un appel local).



## NOUVEAUTE

# LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Contrat Unique d'Insertion (CUI) remplace le CI-RMA (contrat d'insertion - revenu minimum d'activité) et le CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi - à ne pas confondre avec le CDAE, contrat spécifique au Territoire de Belfort - cf. *Synergique* n°23). Créé par la loi sur le revenu de solidarité, le CUI se décline en deux versions : le contrat initiative-emploi (CIE) dans le secteur marchand et le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans le secteur non-marchand.

### Une convention tripartite

Avant toute embauche dans le cadre d'un CUI, l'employeur devra conclure une convention individuelle avec le bénéficiaire et, selon les cas, Pôle emploi ou le président du Conseil général. Elle comportera diverses informations notamment sur les caractéristiques du contrat, les actions prévues en matière d'accompagnement et le taux de prise en charge servant au calcul de l'aide versée à l'employeur.

Sa durée ne pourra excéder le terme du contrat de travail, mais pourra être prolongée dans la limite d'une durée totale de 24 mois. Ce délai pourra être prolongé dans la limite de 60 mois, pour permettre au bénéficiaire d'achever sa formation ou pour les bénéficiaires de minima sociaux d'au moins 50 ans.

Un contrat de travail sera adossé à la convention individuelle.

### Un tuteur pour les salariés en insertion

Dès la conclusion de la convention individuelle, l'employeur désignera un tuteur parmi les salariés qualifiés, volontaires et ayant une expérience professionnelle d'au moins deux ans. Il contribuera notamment à l'acquisition des savoir-faire professionnels. Le tuteur ne pourra suivre plus de trois salariés en contrat unique d'insertion.



### Une prise en charge selon l'emploi dans la région

Le taux de prise en charge sera fixé par le Préfet de région dans la limite de 95% du SMIC pour le CAE et de 47% pour le CIE, sur la base de critères tenant compte des statistiques publiques de l'emploi dans la région.

L'embauche en CAE ouvrira aussi droit pendant toute la durée de la convention à une exonération des cotisations patronales au titre des assurances sociales et des allocations familiales, sur la fraction de la rémunération ne dépassant pas le produit du smic horaire par le nombre d'heures rémunérées.

Plus d'informations :

CCI90 - Pôle Emploi et compétences - Elisabeth LABLOTIERE - [elablotiere@belfort.cci.fr](mailto:elablotiere@belfort.cci.fr) - Tél. 03 84 54 54 11

## PARTENARIAT

### 24 HEURES POUR L'EMPLOI

Pendant 24 heures, du jeudi 10 décembre à 6h00 au vendredi 11 décembre à 6h00, l'antenne de France Bleu Belfort-Montbéliard était consacrée à l'emploi. L'objectif était de proposer des opportunités, des liens entre les demandeurs d'emploi, les entreprises et les institutions.

La CCI90 est partenaire de France Bleu pour l'organisation de cette journée. A ce titre, elle a facilité la mise en relation entre les entreprises proposant des offres d'emploi et France Bleu.

A cette occasion, Alain SEID, Président de la CCI90, a participé à deux tables rondes. La première était sur le thème « Prospective et évolution des filières ». Puis, il est intervenu sur la reprise d'entreprises avec Louis DEROIN, Président CGPME90, Serge CLERC, expert-comptable, ainsi que Catherine RUBAT DU MERAC, repreneuse de la société Le Ressort.

Au total, ce sont quelques 350 offres d'emploi qui ont été proposé tout au long de la journée, dont 150 uniquement

par des entreprises de l'Aire Urbaine. "Des auditeurs nous ont rappelé pour nous dire que grâce à cette émission, ils avaient trouvé un emploi.", précise Vincent VIVIEN, Directeur des programmes de France Bleu Belfort-Montbéliard.

Devant le succès de la journée, France Bleu renouvellera l'opération une fois par mois, à partir de février/mars sur un format 6h00/19h00.

Parallèlement, des "24 heures" sont également prévus sur d'autres thématiques telles que écologie/ énergies nouvelles, sport, culture, solidarité, développement durable...).

France Bleu Belfort-Montbéliard : 106.8 fm



## CREATION L'ACCRES POUR LES RETRAITES



L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise peut être accordée aux retraités. En effet, les retraités qui souhaitent créer ou reprendre une activité, s'ils sont inscrits à Pôle emploi depuis plus de six mois, peuvent bénéficier

de l'ACCRES (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise).

Aide individuelle, accessible à tout porteur de projet, l'ACCRES permet d'exonérer les cotisations d'assurance maladie, d'allocations familiales, de retraite de base, d'invalidité décès, dans la limite d'un revenu professionnel égal à 120% du SMIC et ce pendant les 12 mois qui suivent la création ou la reprise de l'activité.

La partie des revenus supérieurs à 120 % du SMIC donne lieu à calcul de cotisation.

Dans tous les cas, CSG-CRDS (Contribution sociale généralisée - Contribution au remboursement de la dette sociale) et retraite complémentaire restent dues.

Plus d'informations : Pôle Création – Martine HANTZ – mhantz@belfort.cci.fr – 03 84 54 54 65

## STATUT D'ENTREPRISE UN NOUVEAU STATUT ANNONCÉ

François FILLON, Premier ministre, a annoncé, début décembre, la création d'un nouveau statut pour l'entrepreneur : l'EIRL pour Entreprise individuelle à responsabilité limitée.

Ce statut devrait permettre aux entrepreneurs de décider du niveau de risque qu'ils souhaitent assumer sur leurs biens propres, sans pour autant constituer de société.

Le Parlement devrait se pencher sur le sujet d'ici l'été 2010 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le projet prévoit que, comme son nom l'indique, seul le patrimoine affecté par une déclaration au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers sera mis en jeu. L'entrepreneur resterait propriétaire des biens affectés à son activité professionnelle, sur lesquels il serait responsable vis-à-vis de ses créanciers professionnels. Rien n'empêchera une banque de subordonner l'octroi d'un

crédit à l'obtention d'une caution assise sur ses biens personnels, "mais une telle décision sera beaucoup moins subie qu'aujourd'hui et relèvera davantage du choix express du chef d'entreprise" a précisé François FILLON.

Si le Parlement l'accepte, les futures EIRL pourront opter pour l'impôt sur le revenu ou pour l'impôt sur les sociétés, comme c'est le cas pour les EURL (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée).

En matière de contributions sociales, la part de rémunération bénéficiant du régime social des dividendes sera plafonnée à 10% de la valeur du patrimoine affecté ou du bénéfice. Au-delà, le taux de cotisations sociales sur les salaires s'appliquera.

La CCI du Territoire de Belfort suivra avec attention ce projet de loi et vous tiendra informer de son éventuelle application.

### Express - Express - Express - Express - Express - Express

#### IMPRIM'VERT

Realgraphic et Cartonage du Château ont passé avec succès la visite de contrôle de la marque Imprim'Vert. Cette visite est réalisée tous les deux ans, par le référent Imprim'Vert afin de vérifier de visu que les critères de la marque sont toujours bien respectés.

Plus d'informations sur Imprim'Vert : [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr)

#### SUBSTANCES CHIMIQUES: L'INERIS MODERNISE SON PORTAIL

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) a lancé mercredi 16 décembre une nouvelle version de son portail consacré aux substances chimiques. Désormais, «un seul moteur de recherche permet d'accéder à l'ensemble des informations du portail». Outre les données toxicologiques et écotoxicologiques, le portail Substances chimiques donne aussi accès aux données technico-économiques, des données synthétiques sur les rejets annuels dans l'air, l'eau, les sols et les déchets issues du Registre français des émissions polluantes (Irep).

<http://www.ineris.fr/substances/fr/>



Société d'Intervention en Formation et Conseil

- **Manager l'essentiel** : 23 fév, 2, 9 mars 2010 (toute personne ayant des responsabilités de management) - 3 jours
- **Optimisez votre temps et votre organisation** : 16, 23, 29 mars 2010 (tout public) - 3 jours
- **Prendre des notes efficaces et rédiger des comptes rendus** (tout public) - 22 fév, 1, 8 mars - 3 jours
- **Les écrits professionnels** : optimiser la rédaction des rapports et comptes rendus (tout public) - 23 fév, 2, 9 mars - 3 jours
- **Formation sauveteurs/secouristes du Travail (SST)** (tout public) - 16, 18 fév (12 heures)
- **Formation recyclage SST** (public : Sauveteur secouriste du travail reconnu) - 9 mars matin (4 heures)
- **Découvrir Windows** (tout public) - 23 fév (1 jour)
- **Les bases de la bureautique** (tout public) - 25 fév, 4, 11 mars (3 jours)
- **Réussir le passage à Microsoft Office 2007** (tout public) - 2 mars (1 jour)
- **Powerpoint : créer des présentations efficaces** (tout public) - 23, 30 mars (2 jours)
- **Cours du soir Anglais** - Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi (selon niveau) - de 17 h 30 à 19 h 30 - 12 séances

Pour plus d'informations sur ces formations et sur l'ensemble de l'offre :

SIFCO - 3 rue Dr Fréry - 90000 BELFORT - Tél. 03 84 54 54 84 - [contact@sifco.eu](mailto:contact@sifco.eu) - [www.sifco.eu](http://www.sifco.eu)

## ESTA

### CAMPAGNE TAXE D'APPRENTISSAGE

L'ESTA met à la disposition des entreprises des jeunes cadres à double compétence technique et commerciale entraînés à l'international.

Vous pouvez soutenir le développement de l'école en lui versant votre taxe d'apprentissage. L'ESTA est en effet habilitée à percevoir la taxe en catégorie B. La loi vous permet de lui attribuer également, par la règle du cumul, les catégories A ou C. Vous pouvez verser par l'organisme collecteur de votre choix en indiquant : ESTA 90 Belfort.

Pour toute demande d'information, contactez Christine BEDEVILLE au 03 84 54 53 53.



## ESTA

### ORGANISATION DU CONCOURS 2010

<b>Master of Science</b> <b>Ingénierie d'Affaires</b>		
Terminale S, STI, STL <b>BAC +2 / Bac +3</b> scientifique ou technologique  Ingénieur d'affaires Directeur commercial Responsable marketing	Une double compétence technique & commerciale  20 mois de stage en entreprise dont 1 semestre à l'international	MSC International Business Development  Inscrivez-vous directement avant le 30 avril!  <a href="http://www.esta-belfort.fr">www.esta-belfort.fr</a>
Partenariats 		

L'ESTA propose une formation complète, en 5 ans après le bac, le Master of Science en Ingénierie d'Affaires.

Le concours est ouvert :

- aux élèves de terminales S, STI ou STL ;
- mais aussi aux étudiants bac+2 ou bac+3 scientifique ou technologique.

Les épreuves se dérouleront en mars (inscriptions avant le 31 janvier) ou en mai (inscriptions avant le 30 avril).

Le dossier est à télécharger sur le site de l'ESTA : [www.esta-belfort.fr](http://www.esta-belfort.fr).

Vous pouvez aussi contacter directement le secrétariat de l'école au 03 84 54 53 53 - [esta@esta-belfort.fr](mailto:esta@esta-belfort.fr) - 3 rue Fréry, BP 199, 90004 Belfort cedex.

## DE NOUVEAUX DROITS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIES

Le processus de réforme du système français de formation professionnelle continue vient de franchir une nouvelle étape.

La loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 apporte plusieurs nouveautés importantes :

- La relance du droit individuel à la formation (Dif) en prévoyant sa portabilité,
- La simplification du plan de formation,
- Le développement du "bilan d'étape professionnel", de l'"entretien en milieu de carrière" ou encore du "passeport orientation et formation".
- La sécurisation des parcours par la création d'un Fonds paritaire dédié, pour la formation des demandeurs d'emploi et des salariés les moins qualifiés.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021312490>

## HOTELS : ENTREE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE PROCEDURE DE CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS

Les nouvelles procédures et normes de classement des établissements hôteliers sont entrées en vigueur le 23 décembre 2009.

Désormais, pour obtenir le classement de son établissement, l'exploitant d'un hôtel doit préalablement s'adresser à un organisme évaluateur accrédité figurant sur une liste publiée sur le site internet de l'Agence "Atout France". La demande de classement peut ensuite être effectuée auprès du préfet du département de l'établissement. Le classement, d'une à cinq étoiles, est accordé pour une durée de 5 ans.

Source : décret n°2009-1652 et arrêté du 23 décembre 2009, JO du 27 décembre 2009, p.22 435 et 22 466

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021530180&fastPos=1&fastReqId=2017127665&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

<http://www.odit-france.fr/OF/odit-france>

## ANNONCES ET INSERTIONS : NOUVEAUX TARIFS

L'arrêté du 19 novembre 2009 fixe les nouveaux tarifs des annonces, insertions et abonnements au Journal officiel. Ils sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Sont notamment concernées les insertions au Bulletin des annonces civiles et commerciales (BODACC), au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) et au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP).

Arrêté du 19 novembre 2009, JORF n° 270 du 21 novembre 2009, page 20065

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## TAUX DES INTERETS DEDUCTIBLES SUR COMPTES COURANTS D'ASSOCIES

Les intérêts des sommes placées en compte courant par un associé sont déductibles dans la limite annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans. Pour le troisième trimestre 2009, le taux est de 4,37%.

Des règles particulières s'appliquent aux entreprises dont la durée d'exercice n'est pas de douze mois ou dont l'exercice ne coïncide pas avec l'année civile. Ainsi, les taux maximums d'intérêts déductibles pour les entreprises clôturant des exercices de douze mois sont les suivants :

- 5,47% pour un exercice clos entre le 30 septembre 2009 et le 30 octobre 2009 ;
- 5,26% pour un exercice clos entre le 31 octobre 2009 et le 29 novembre 2009 ;
- 5,06% pour un exercice clos entre le 30 novembre 2009 et le 30 décembre 2009.

Instruction fiscale n° 95 du 1<sup>er</sup> décembre 2009, BOI 4 C-7-09

<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2009/4fepub/textes/4c709/4c709.pdf>

## TAXE SUR LES SALAIRES : BAREME APPLICABLE AUX REMUNERATIONS VERSEES EN 2010

Les limites d'application des taux majorés de la taxe sur les salaires (8,50% et 13,60%) sont relevées chaque année dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche de l'impôt sur le revenu de l'année précédente (art. 231 2 bis du Code général des impôts). En conséquence, le barème de la taxe sur les salaires due au titre des rémunérations brutes individuelles versées en 2010 est le suivant :

Fraction de la rémunération brute individuelle annuelle	Taux
N'excédant pas 7 491 €	4,25%
Supérieure à 7 491 € et n'excédant pas 14 960 €	8,50%
Supérieure à 14 960 €	13,60%

Les montants obtenus sont arrondis à l'euro supérieur. Pour 2009, les seuils étaient de 7 461 € et 14 901 €.

*Instruction fiscale n° 99 du 18 décembre 2009, BOI 5 L-3-09  
<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2009/cadliste.htm>*

## SUPPRESSION DE LA DECLARATION COMMUNE DE REVENUS DES INDEPENDANTS

### Rappel

Chaque année, les travailleurs indépendants sont tenus de remplir pour le 1<sup>er</sup> mai une déclaration commune de revenus pour établir la base de calcul de toutes leurs cotisations sociales obligatoires. Afin de simplifier les formalités administratives des entrepreneurs, la loi de modernisation de l'Economie du 4 août 2009 avait prévu la suppression de cette déclaration en 2010.

Un texte reporte la date de suppression de cette déclaration au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

*Source : décret n° 2009-1638 du 23 décembre 2009, Journal officiel du 26 décembre 2009, p. 22 346*

## TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES TERRESTRES

L'arrêté du 29 mai 2009 est modifié, en ce qui concerne notamment certaines dispositions portant sur :

- l'homologation, l'agrément et les visites techniques des véhicules,
- la formation, les examens et le certificat de formation,
- les réservoirs fixes de stockage de GPL.

*Arrêté du 2 décembre 2009 modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021446499&dateTexte=&categorieLien=id>*

## ICPE ET TGAP : MODIFICATION DES TAUX

Un nouveau décret modifie les coefficients multiplicateurs des rubriques ICPE 1150, 1310, 1311, 2260, 2510, 2610 et supprime celui de la rubrique ICPE 1155.

*Décret n° 2009-1573 du 16 décembre 2009 modifiant la colonne B de l'annexe à l'article R. 511-9 du code de l'environnement relative à la taxe générale sur les activités polluantes  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021491113&dateTexte=&categorieLien=id>*

# CONJONCTURE

## INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS

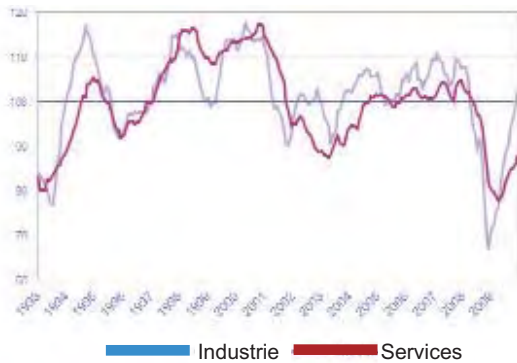
### INDUSTRIE

Selon l'enquête de conjoncture de décembre 2009 réalisée par La Banque de France, l'industrie connaît une production stable. Le taux d'utilisation des capacités est toujours très inférieur à sa moyenne de longue période, tandis que les carnets de commandes se rapprochant de la normale sont jugés encore insuffisants. Une légère augmentation de l'activité est prévue dans les prochains mois.

### SERVICES

La Banque de France estime que l'activité est à nouveau en hausse, principalement sous l'effet de la poursuite du redressement du travail temporaire. Les prix et les effectifs sont en baisse. Cependant, elle annonce des perspectives de légère augmentation de l'activité à court terme.

**Indicateurs du Climat des Affaires dans l'Industrie et les Services**  
100 - Moyenne de 1981 au dernier point



L'indicateur du climat des affaires dans l'industrie (ICAI)\* s'est établi à 101 en décembre après 99 en novembre.

L'indicateur du climat des affaires dans les services (ICAS)\* s'est établi à 88 en décembre après 86 en novembre.

Selon l'indicateur synthétique mensuel d'activité (ISMA), le produit intérieur brut progresserait de 0,5 % au quatrième trimestre 2009 (troisième estimation, révisée de -0,1 point).

\* Calculé à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois.

# CONJONCTURE

## COMMERCE DE DETAILS

En novembre, l'activité commerciale a légèrement progressé par rapport à octobre ; les chiffres d'affaires ont cru de +0,5% d'un mois sur l'autre.

l'électroménager et l'électronique grand public. Hors automobile, le petit commerce a augmenté de +0,7%.

Les ventes de produits alimentaires se sont repliées de -0,8% tandis que les produits industriels se sont accrus de +1,8% en raison essentiellement de la forte hausse des ventes d'automobiles neuves de +11,6% ; sans l'automobile, les ventes de produits industriels ont baissé de -0,7% malgré des augmentations dans

La grande distribution s'est par contre inscrite en retrait sur le mois, avec une baisse globale de -1,1%. Les hypermarchés notamment ont vu leurs ventes se réduire de -2,1% ; les ventes des supermarchés et des grands magasins se sont érodées respectivement de -0,6% et de -0,3% ; les chiffres d'affaires de la vente à distance se sont toutefois inscrits en augmentation de +0,9 %.

Novembre Indices et variations CVS-CJO Base 100 en 1993	Indice M	Indice M-1	Indice M-12	Trend M	Variation mensuelle M/M-1 en %	Variation (*) trimestrielle en %
<b>Ensemble</b>	<b>119,5</b>	<b>118,9</b>	<b>118,2</b>	<b>117,7</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Alimentation</b>	<b>90,7</b>	<b>91,4</b>	<b>92,5</b>	<b>90,6</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Produits industriels</b>	<b>154,6</b>	<b>151,9</b>	<b>149,3</b>	<b>149,7</b>	<b>1,8%</b>	<b>2,2%</b>

Source : Banque de France

# RENCONTRES A LA CCI90

Une rencontre organisée à la CCI90 vous intéresse ?  
N'hésitez pas et contactez-nous au 03 84 54 54 54 !

- 25** janvier **Réunion d'information "Mission EDF en Chine"**  
16h30 - CCI du Territoire de Belfort
- 26** janvier **Permanence UBIFRANCE**  
Sur rendez-vous
- 02** février **Club LGV Cercle Belfort-Montbéliard / Franche-Comté - Séance plénière**  
18h00 - CAPM Montbéliard
- 04** février **Cellule Information Prévention des Entreprises**  
Sur rendez-vous à partir de 14h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 05** février **Forum "ITER et les marchés de l'énergie"**  
14h00 - 19h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 18** février **Demi-journée d'information sur la création reprise d'entreprise**  
14h00 - 16h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 22** février **Réunion d'information "REACH et SGH"**  
14h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 23** février **Permanence UBIFRANCE**  
Sur rendez-vous
- 25** février **Soirée interactive "La révolution du Web 2.0"**  
20h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 04** mars **Cellule Information Prévention des Entreprises**  
Sur rendez-vous à partir de 14h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 16**  
**18** mars **SAITAS 2010**  
09h30 - 19h00 - AIRExpos Belfort-Andelnans
- 18** mars **Demi-journée d'information sur la création reprise d'entreprise**  
14h00 - 16h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 25** mars **Soirée interactive "Image de marque et dérives liées à Internet"**  
20h00 - CCI du Territoire de Belfort
- 30** mars **Permanence UBIFRANCE**  
Sur rendez-vous

## A RETENIR

**03-04 février :**  
SALON DES ENTREPRENEURS - Palais des Congrès (Paris) - Salon de la création d'entreprises

**03-05 février :**  
INTER AGRO - Kiev (UK) - Salon de l'agriculture

**23-25 mars :**  
MEDTEC 2010 - Stuttgart (D) - Salon et conférence sur la technologie des équipements médicaux

**08-10 juin :**  
POWER GEN Europe 2010 - Amsterdam (NL) - Salon Européen de la production d'électricité

des questions professionnelles ?  
un numéro passepartout



DASTAGRAN - JDOUR

[direct.cci@belfort.cci.fr](mailto:direct.cci@belfort.cci.fr)

UN SERVICE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU TERRITOIRE DE BELFORT POUR TOUTES LES ENTREPRISES  
[www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr)



**CCI**  
Territoire de Belfort